

# Sentier des Faubourgs

**Parcours pédestre d'environ 12,5 km  
autour de la commune de Senlis**



Lorsqu'on évoque le patrimoine de Senlis, l'imagination se porte d'instinct vers les murailles de la ville, la cathédrale ou le château royal, mais une part essentielle de son histoire s'épanouit aussi hors de ses murs. Le nouveau sentier des faubourgs met en pleine lumière l'histoire de tous les quartiers de la ville.

Pour la raconter, un groupe s'est constitué fin 2012, autour des élus de la Ville de Senlis, de l'Office de Tourisme, de la Société d'Histoire et d'Archéologie, et de l'Association la Sauvegarde de Senlis. À partir de 2013, ils ont reçu le soutien technique et financier du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France, puis dès 2016, du Pays d'art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville. Le groupe de travail a mené des recherches documentaires, effectué la rédaction des textes, travaillé sur le graphisme des panneaux, les différents itinéraires de promenade, et même créé un jeu de piste, proposé par l'Office de Tourisme !

Ces trois dernières années ont vu la pose des 14 panneaux de présentation de l'histoire locale, dans tous les quartiers de Senlis, et l'aménagement du parcours qui a nécessité, entre autres, l'acquisition de plusieurs parcelles, la création et la pose d'une passerelle pour relier la Nonette à la rue des Jardiniers. L'aménagement du sentier des Faubourgs est ainsi achevé pour les beaux jours, et vous pouvez dès à présent arpenter, tout au long de ses 12,5 kms, l'histoire des quartiers de Senlis, explorer La Biguë, Villevert et ses traditions maraîchères, la vie de Senlis dans l'après-guerre, avec la création des quartiers de Bon Secours et du Val d'Aunette, ou bien encore redécouvrir le sport et les loisirs, à l'ombre du plus ancien vélodrome de France, construit en 1896 ! Dans les différents quartiers traversés, le sentier passe aussi à proximité des commerces.

Le plan est visible via la [plateforme géoportail](#) et téléchargeable sur le site de la ville :

(<http://www.ville-senlis.fr/Decouvrir-Senlis>),

sera bientôt accessible via l'appli Randonnée du PNR et un livret « Parcours » du Pays d'Art et d'Histoire est en préparation, qui développera les informations historiques et patrimoniales des sites traversés.



# Sentier des Faubourgs

Parcours de 12,5 kms  
autour de Senlis



# Cheminement au départ de l'entrée du rempart Bellevue

(voir ci-contre, au niveau du 44, Rue de la République)



1. Traverser **rue de la République** pour emprunter le **passage des Carmes**.
2. Déboucher sur le bas de la **rue Vieille de Paris** et tourner à gauche.
3. Descendre vers **rue de Paris** pour rejoindre la **rue du Faubourg Saint-Martin**
4. Continuer la descente et passer devant le Quartier Ordener de Senlis et prendre la **rue Maginot** sur la gauche.
5. Continuer sur la **rue Maginot** sur la droite au premier croisement
6. Continuer tout droit au carrefour suivant sur le **chemin de Thiers** pour rejoindre ensuite le **square de Thiers** sur la droite au niveau des dernières habitations avant les jardins.
7. Rejoindre l'**avenue de la Muette** par la petite sente, continuer sur la droite et prendre la **rue Saint-Lazare** en face au carrefour
8. Emprunter une nouvelle portion de la **rue du Faubourg Saint-Martin** en tournant à gauche pour atteindre l'**Avenue Paul Rougé** un peu plus loin au feu à droite.
9. Tout au bout de l'avenue, prendre sur la gauche la **Route de Saint Léonard**.
10. Prendre ensuite la troisième rue à droite (**Sente & chemin de l'Hôtel Dieu des Marais**),
11. Continuer à la sortie du chemin tout droit sur la **rue de l'Hôtel Dieu des Marais**
12. Au petit Rond-point, remonter sur la gauche et prendre la **Rue du Quémiset**
13. À l'intersection, tourner à gauche sur **Rue du Chemin du Roy**, puis tourner à droite après le pont sur **Rue de la Fontaine des Arènes**
14. Prendre la première à gauche sur **Avenue Louis Escavy** et au bout, emprunter une portion de l'**avenue de Chantilly** à gauche pour rejoindre l'**avenue d'Orion** tout de suite à droite.
15. Traverser la **Place Jean Davidsen** et tourner à droite pour rattraper l'avenue de Creil par l'**avenue du Pré de l'Évêque**.
16. Longer l'**avenue de Creil** et prendre à gauche sur l'**avenue Beauséjour** juste avant l'école Anne de Kiev.
17. Longer l'arrière du terrain de sport et traverser le portail pour accéder au **complexe Yves Carlier** (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 7h-22h30 / le samedi : 8h-22h30 / les dimanches, jours fériés et du 14 juillet au 24 août : 8h-20h30) en passant devant la piscine et entre les deux gymnases et sortir après le terrain de tennis.
18. Déboucher via le deuxième portail ensuite sur la **rue du Clos de la Santé** à droite et continuer jusqu'à l'intersection pour prendre en face l'**Allée de l'Aunette** qui traverse une courte section de l'**Allée des Marronniers**. Continuer sur la gauche pour emprunter la deuxième section de cheminement.
19. Remonter ensuite la **Rue du Moulin Saint-Tron** sur la gauche et à l'intersection, remonter sur la droite par la **rue du Vieux Chemin de Pont**, à droite sur **Rue du Haut de Villevert**, une fois de plus, à droite sur **Rue du Pont de Pierre**, puis à gauche sur le chemin près de l'intersection avec la rue du Moulin Saint-Tron.
20. Continuer sur le chemin jusqu'à traverser la rivière « L'Aunette » par une passerelle et regagner la **rue du Moulin Saint-Rieul** en traversant le grand parking.
21. Remonter et traverser pour continuer sur la **rue du Moulin Saint Rieul** et ainsi trouver l'**entrée du Parc Écologique** (Horaires du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 9h -19h30 & du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 9h-17h)
22. Contourner l'étang par la droite et passer par le tunnel qui mène à la deuxième partie du parc et longer le second étang et ressortir au bout droit en remontant l'escalier (**2<sup>ème</sup> entrée du parc, côté quartier Bon Secours**)
23. Emprunter la **rue du Clos Notre-Dame de Bon Secours** jusqu'à l'intersection avec la **rue Notre-Dame de Bon Secours**
24. Remonter sur la gauche puis prendre à droite sur **Rue de la Champignonnière**, passer devant le centre commercial et continuer ensuite sur la **rue de l'Argilière**
25. Déboucher ensuite après le feu, sur l'**Avenue du Général de Gaulle** et prendre tout de suite à droite au feu suivant pour descendre la **Chaussée Brunehaut**, jusqu'à l'entrée du parking,
26. Emprunter le cheminement temporaire de sécurité de gauche (mis en place pendant la durée du chantier de l'ÉcoQuartier en cours de construction) et emprunter la « **Voie verte** » sur la gauche jusqu'au pont jouxtant la partie sud de la zone d'activité économique.
27. Prendre l'**escalier au niveau du pont** pour redescendre sur l'**Avenue Étienne Audibert**, pour atteindre la **rue Saint-Étienne** en face et continuer jusqu'au bout pour tourner à gauche sur la **rue du Moulin Saint-Étienne**.
28. Continuer sur la gauche à la deuxième intersection (Place avec un calvaire) vers **rue du Vieux Chemin de Meaux**
29. Prendre la première à droite sur **rue des Jardiniers** pour aboutir avant l'intersection sur la **rue Saint-Lazare**, sur le **Chemin de la Poterne** sur la droite.
30. Au bout du chemin, sur la droite, **traverser la rivière « La Nonette » grâce au petit pont**, emprunter une sente au milieu des jardins et longer l'**impasse Sainte-Marguerite** sur la gauche.
31. Au bout de l'impasse, tourner à droite sur la **Rue des Dos d'Ânes**, puis continuer tout droit à l'intersection sur **Rue de la Poterne**
32. Tout de suite à droite, **monter par un escalier afin de rejoindre la partie supérieure du rempart Bellevue**.
33. Arrivé en haut, avancer sur la droite jusqu'au **point de départ** à l'intersection de la **rue de la République**.